



Procédure de consultation

Département fédéral des finances

Révision partielle de l'ordonnance régissant la taxe sur la valeur ajoutée (OTVA)

Dispositions d'exécution relatives à la révision partielle de la LTVA du 16 juin 2023 ainsi que d'autres sujets, tels que la simplification de la méthode des taux de la dette fiscale nette.

Date d'ouverture: 25 octobre 2023

Date limite: 8 février 2024

Le dossier envoyé en consultation ainsi que les autres informations, telles que les personnes de contact, peuvent être consultés à l'adresse suivante:
https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2023/40/cons_1

1^{er} novembre 2023

Chancellerie fédérale

